

# PSYCHIATRIE

**Bienvenue dans le service de psychiatrie, à taille humaine et au plus proche de vos besoins. Avec vous, nous allons tenter de relever un défi ; celui de vous faire regagner en qualité de vie à travers une réinsertion sur le plan familial, social et professionnel.**

Ceci passe notamment par la prise en charge dans le cadre d'un projet thérapeutique préalablement élaboré avec vous. Vous êtes informés et acteurs de la restauration de vos capacités d'autonomie tout au long de votre séjour. Votre implication est donc indispensable.

Nous vous demandons de respecter la vie en collectivité. Un règlement intérieur spécifique au service vous est remis dès votre arrivée, merci de le lire attentivement avant de le signer. Pour les patients d'addictologie, un contrat de soins vous est également remis.

Une équipe pluridisciplinaire (médecin, cadre de santé, infirmiers, aides-soignants, professeur d'activités physiques adaptées, sophrologue, diététiciennes, psychologues, secrétaire, assistante sociale...) est mobilisée pour vous aider et vous accompagner selon vos besoins, afin de rendre votre séjour le plus efficace et agréable possible.

Observez en toutes circonstances un comportement respectueux à l'égard du personnel et des autres usagers.

## La vie du service

Le service des admissions est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.  
Tél. : 01 34 40 41 84  
Fax : 01 34 40 41 66  
E-mail : admissionpsy@clinique-medicale-du-parc.fr

Les bulletins de situation correspondant à un arrêt de travail sont à demander au bureau des admissions et à envoyer tous les 15 jours à votre employeur ou à Pôle Emploi et à la Sécurité sociale.

## La prise en charge

Le secrétariat du service est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h. Durant votre séjour, vous bénéficiez de plusieurs consultations avec les médecins. Les horaires de ces consultations sont inscrits sur le planning qui vous est remis dès votre arrivée dans le service.

Les éventuelles modifications de planning sont notifiées sur le panneau d'affichage. Merci de le consulter régulièrement.

Les patients d'addictologie doivent s'inscrire pour leur consultation avec l'addictologue la veille auprès des infirmiers lors de l'administration des médicaments du soir.

- Consultations avec le psychiatre : un planning vous est remis à l'arrivée
- Consultations avec les psychologues : les rendez-vous sont fixés dans les premiers jours de votre hospitalisation

## L'identification

Conformément à la réglementation en vigueur relative à l'identité-vigilance, nous vous remettons dès votre admission un bracelet permettant de vous identifier avec certitude, celui-ci sera inséré à votre badge de chambre. Il est nécessaire de vous identifier auprès des professionnels pour chaque acte de soins.

## La distribution des médicaments

Elle se fait au moment des repas en salle à manger et exclusivement à l'office du 1<sup>er</sup> étage pour le traitement de nuit.

## Les ateliers thérapeutiques

A votre entrée, vous recevrez le planning des ateliers que vous effectuerez lors de votre séjour à la clinique. Nous vous remercions de le consulter régulièrement afin d'être présent et à l'heure à tous les ateliers pour le bon déroulement de ceux-ci. Ces ateliers font partie intégrante de votre prise en charge, il vous est donc fortement recommandé d'y participer.

## Éducation thérapeutique

Un programme d'éducation thérapeutique (ETP), dont le thème est la dépression, est en place et reconnu par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Dans ce cadre, vous pouvez être amenés à participer à des activités et soins inclus dans ce programme d'ETP. Vous serez informé de votre inclusion au programme par l'équipe soignante qui vous en expliquera le déroulement et sollicitera votre consentement.

## Les autorisations de sortie

**Seul le médecin est habilité à vous délivrer une permission de sortie. Un inventaire systématique est réalisé avec l'équipe soignante dès votre admission ainsi qu'à chaque retour de permission, suivi d'un éthylo test pour les patients d'addictologie.**

## L'hébergement

### La chambre

La chambre mise à votre disposition est votre lieu de repos. Nous vous demandons de le respecter. Dès votre arrivée, un badge pour ouvrir la porte vous sera remis.

Les patients autonomes doivent faire leur lit tous les jours. La chambre doit être rangée afin de faciliter le bio nettoyage par le personnel hôtelier.

Toutes les chambres sont équipées d'un poste de télévision, d'un téléphone et d'un accès internet haut débit. Leur branchement est soumis à l'autorisation du médecin de service. Si vous désirez bénéficier de ces prestations, il faudra vous rendre au standard. Vous trouverez les tarifs en annexe du livret d'accueil.

**Par mesure de sécurité, merci de ne pas apporter d'objets de valeur lors de votre hospitalisation. Si tel était le cas, nous vous conseillons de les déposer dans le coffre situé dans votre armoire et mis à votre disposition gratuitement.**

## PSYCHIATRIE

### Les repas

Ils sont servis en salle à manger du rez-de-chaussée aux horaires suivants :

- Petit-déjeuner : 8 h 15
- Déjeuner : 12 h 15
- Dîner : 18 h 15

Les repas accompagnants ne sont pas autorisés.

L'aide-soignant(e) effectue la prise de commande de votre repas le lundi, mercredi et vendredi.

### Le linge

Il vous est demandé d'apporter vos effets personnels et votre nécessaire de toilette pour l'hospitalisation. Nous n'assurons pas l'entretien de votre linge. Cependant, un lave-linge et un sèche-linge sont à votre disposition moyennant l'achat de jetons et de doses de lessive auprès du standard.

Vous allez peut-être suivre un atelier corps et eau en piscine et faire du sport. Pour votre confort, nous vous suggérons d'apporter une tenue de sport, un maillot, un bonnet et des chaussons de bain.

### Les visites

Une restriction des visites et du téléphone pendant 48h est appliquée à votre arrivée dans le service.

Les visites peuvent avoir lieu entre 14 h et 18 h, et ce, en dehors des activités organisées par le service. Elles sont soumises à autorisation médicale.

L'entrée des visiteurs le week-end se fait uniquement par le premier étage, ainsi que le retour des patients partis en permission.

Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas autorisés à venir dans le service, sauf sur autorisation médicale.

Nous vous remercions de limiter le nombre de visiteurs à deux personnes à la fois et un jour sur deux afin de ne pas déranger les autres patients.

### Fumeurs

Un espace pour les fumeurs est situé dans le jardin sous un abri aménagé. Pour le confort de tous, nous vous remercions de respecter la loi et de ne pas fumer en dehors de cet espace. Afin d'éviter l'usage de substances illicites, l'usage du tabac à rouler est interdit.

## Un panneau d'affichage

**Il est situé près du secrétariat au rez-de-chaussée. Vous y trouverez notamment des informations relatives à la qualité de la prise en charge au sein de la clinique (indicateurs qualité, statistiques des questionnaires de satisfaction, etc.). Merci de le consulter régulièrement.**

### Journaux et revues

Plusieurs journaux et revues sont mis à votre disposition dans le salon du RDC.

### Les sorties

En général, les formalités administratives de sortie sont réalisées à partir de 10h du matin.

Les prescriptions médicales, les radiographies, les examens complémentaires vous seront remis lors de votre départ.

Dans la mesure du possible, vous devrez organiser votre transport par vos propres moyens.

### Nous vous souhaitons un prompt rétablissement.

**Sachez que l'équipe reste à votre écoute tout au long de votre séjour.**

## Informations utiles

Votre courrier peut vous être envoyé à l'adresse suivante :

Clinique du Parc

23 rue des Frères Capucins

95310 Saint-Ouen-l'Aumône

Il vous sera distribué chaque jour dans votre chambre.

## Les contacts utiles

### Alcool Assistance

10, rue des Messageries

75010 Paris

Tél. : 01 47 70 34 18

Site internet : [www.alcoolassistance.net](http://www.alcoolassistance.net)

E-mail : [alcool.assist@wanadoo.fr](mailto:alcool.assist@wanadoo.fr)

### Alcoolique(s) anonyme(s)

Aide et soutien pour

un sevrage alcoolique

Tél. : 09 69 39 40 20

Site internet :

[www.alcooliques-anonymes.fr](http://www.alcooliques-anonymes.fr)

### Croix bleue

4 place de l'Église

78700 Conflans-Sainte-Honorine

Tél. : 01 39 19 82 69 ou 06 85 80 41 28

Site internet : [www.croixbleue.fr](http://www.croixbleue.fr)

### Drogues Infos service

Tél. : 0 800 23 13 13 ou 01 70 23 13 13

Site internet : [www.drogues-info-service.fr](http://www.drogues-info-service.fr)

### Écoute alcool

Tél. : 0 811 91 30 30

Site internet : [www.drogues-info-service.fr](http://www.drogues-info-service.fr)

### Écoute cannabis

Tél. : 0 980 980 940

Site internet : [www.drogues-info-service.fr](http://www.drogues-info-service.fr)

### Femme battue/homme battu

Violences conjugales. Parlez-en avant de ne plus pouvoir le faire

Tél. : 3919

### Illettrisme : Solidarité Avenir Joie et Espoir (SAJE)

Tél. : 01 40 58 75 00

### SOS Dépression

Tél. : 0 892 701 238

### Tabac Info Service : Centre anti-tabac

Conseils personnalisés pour arrêter de fumer

Tél. : 39 89

Site internet : [www.tabacinfoservice.fr](http://www.tabacinfoservice.fr)

### UNAFAM 95

165 rue de Paris

95680 Montlignon

Tél. : 01 34 16 70 79

### Vie Libre Cergy Pontoise

10, route de Beauvais

95650 Boissy-l'Aillerie

Tél. : 06 70 95 25 89

Site internet : [www.vielibre95.org](http://www.vielibre95.org)

E-mail : [vielibre95@hotmail.fr](mailto:vielibre95@hotmail.fr)